



S'KUCKUCKS BLATTEL

Avril 2003

BULLETIN MUNICIPAL DE WEITERSWILLER

N°5

LE MOT DU MAIRE

La première cigogne s'est installée dans son nid Rue des Roses... Souhaitons que l'emplacement lui convienne, pour que perdure dans notre village ce symbole de l'Alsace.

L'hiver a été rude, les travaux de voirie (Route de Neuwiller, Rue de l'Eglise, Impasse du Boulanger) ont pris un peu de retard, mais se termineront courant avril.

En outre, le REPOSOIR (TOTEHIESEL) a été refait grâce au soutien et au dynamisme de l'Association des Amis de l'Eglise Historique. Cet espace pourra désormais servir de lieu d'exposition en été.

Le projet de la traversée du village (RD7). Avant de parler trottoirs et réfection de routes, il faut se concentrer sur l'état du réseau d'eau, d'assainissement et du mur d'enceinte de l'Eglise Historique, côté route.

Je vous convierai à une réunion d'information dès que je serai en possession de l'ensemble des éléments nécessaires.

Par ailleurs, les associations locales proposent, comme chaque année, différentes animations qui auront lieu tout au long du printemps et de l'été.

Je vous invite à y participer et à leur réserver le meilleur accueil.

Enfin, dans le contexte particulier d'un monde en conflit, je souhaite qu'un règlement rapide puisse intervenir, pour que des populations durement éprouvées depuis des années puissent dorénavant vivre normalement en PAIX.

Raymond KISTER

Conseil municipal

Nous vous faisons part des principales décisions utiles prises lors de différentes réunions du conseil municipal.

Séance du 4 novembre 2002

- Le conseil municipal décide de confier à la Communauté des Communes du Pays de Hanau l'étude de faisabilité de la rénovation du presbytère protestant.

- Le conseil municipal décide de verser une subvention de :

- 6,10 €/m² de façade pour les immeubles à pans de bois
- 3,05 €/m² de façade pour les autres immeubles

dans le cadre de travaux de restauration et de réfection des façades d'immeubles de plus de 20 ans.

- M. le Maire présente une 1^{ère} esquisse des travaux d'aménagement de la traversée de l'agglomération RD7.

Il est demandé à la D.D.E. d'établir un avant-projet sommaire de ces travaux.

Une première tranche de travaux dont le coût prévisionnel est estimé à 170.000 € H.T devrait pouvoir se réaliser en 2003.

Le projet définitif, ainsi que le financement, seront adoptés ultérieurement.

Séance du 3 décembre 2002

- Le conseil municipal exprime son accord à l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Hanau au syndicat mixte du Scot de la Région de Saverne qui sera chargé du schéma de cohérence territoriale de la Région de Saverne.

- Un contrat d'entretien est souscrit avec la Manufacture d'Orgues Bauer de Sarralbe en vue d'assurer l'entretien et l'accord de l'orgue de l'église protestante.

- Un contrat d'entretien est souscrit avec Espaces Paysagers Sport et Loisirs de Lingolsheim en vue d'assurer la maintenance réglementaire des équipements sportifs.

Séance du 6 janvier 2003

- Le conseil municipal décide d'adhérer au conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance en cours de création sur les territoires correspondant aux Communautés des Communes du Pays de Hanau et du Val de Moder.

- Le conseil municipal décide de confier à la SPA de Saverne la prise en charge des animaux errants sur le territoire de la Commune et de les ramener au refuge de Saverne.

Séance du 3 février 2003

- Le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs

Service eau	Exploitation	Investissement	
Dépenses	26.536,78 €	9.742,99 €	
Recettes	59.009,10 €	27.307,27 €	Résultat global
Solde	Excédent 32.472,32 €	Excédent 17.564,28 €	Excédent 50.036,60 €

Service Assainissement	Exploitation	Investissement	
Dépenses	830,37 €	20.689,47 €	
Recettes	12.396,35 €	11.000 €	Résultat global
Solde	Excédent 11.565,98 €	Déficit 9.689,47 €	Excédent 1.876,51 €

- Le conseil municipal vote les budgets primitifs

	Service des Eaux	Service Assainissement
Section d'exploitation dépenses et recettes	55.307 €	4.053 €
Section d'investissement dépenses et recettes	457.088 €	15.293 €

Séance du 3 mars 2003

- Le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs

Commune	Fonctionnement	Investissement	
Dépenses	208.692,34 €	622.045,66 €	
Recettes	379.970,01 €	516.463,25 €	Résultat global
Solde	Excédent 171.277,67 €	Déficit 105.582,41 €	Excédent 65.695,26 €

- Le Conseil Municipal vote le budget primitif commune :

	budget primitif
Section de fonctionnement dépenses et recettes	434.912 €
Section d' investissement dépenses et recettes	985.405 €

- Le conseil municipal fixe le taux des contributions directes pour l'année 2003 comme suit :

⇒ taxe d'habitation :	9,18 %
⇒ taxe sur le foncier bâti :	14,58 %
⇒ taxe sur le foncier non bâti :	55,32 %
⇒ taxe professionnelle :	13,49 %

- A partir du 1^{er} avril 2003, le prix des concessions dans le cimetière communal est fixé comme suit :

- tombe 2x1 m à 90 €
- tombe 2x2 m à 180 €
- tombes multiples 90 € par 2m² de surface

La durée des concessions est de trente ans.

PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Après plusieurs réunions avec les cabinets d'études HAUTCOEUR et ESPAYS, nous sommes en mesure de vous présenter pour consultation le projet du

PLAN d'AMENAGEMENT et de DEVELOPPEMENT DURABLE (P.A.D.D.)

Le P.A.D.D. présente les grandes orientations du Plan Local d'Urbanisme anciennement Plan d'Occupation des Sols que la municipalité est en train de réviser.

Un premier document de concertation précisant le diagnostic et les enjeux du futur P.L.U. avait été mis en consultation en automne dernier. Merci pour les personnes qui sont venues manifester leur intérêt en nous faisant part de leur avis. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez pour poursuivre nos travaux mais désirons cependant vivement connaître votre opinion sur un tel projet qui dessinera les contours de notre village pour les 15 prochaines années.

Alors n'hésitez pas et venez en Mairie lors des permanences du maire et des adjoints (vendredi 17h-19h) pour apporter votre contribution à un développement de notre commune que nous voulons harmonieux, équilibré et au plus près des besoins de ses habitants.

ETAT CIVIL

Nouveaux habitants

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

BLOCH Lysiane et Emily au Chemin Saerling

Naissances

22/10/2002 Mathéo fils de ZIMMER Pascal & BIEBER Jacqueline
17/11/2002 Luc fils de VOLLMER Jean-Jacques & KUHN Joëlle
07/01/2003 Arnaud fils de MAGNET Sébastien & STEINMETZ Audrey
01/03/2003 Lilian fils de GERSTNER Stéphane & GABEL Françoise
28/03/2003 Etienne fils de DEL Jean-Denis & SOUCHON Karine

Sincères félicitations aux heureux parents



Décès

27/10/2002 Georges JAECKEL à l'âge de 72 ans
10/03/2003 Sophie STUTZMANN à l'âge de 92 ans
18/03/2003 Georgette ZIMMERMANN à l'âge de 72 ans

Nous exprimons nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

Grands anniversaires (au-delà de 80 ans)

11/05/2003	BIEBER Alfred	91 ans
14/05/2003	SCHLICK Madeleine	89 ans
16/05/2003	ERBS Fernand	80 ans
18/05/2003	PFISTER Frédéric	80 ans
23/05/2003	VAN HOECKE Albert	87 ans
31/05/2003	LEININGER Michel	82 ans
05/06/2003	BALTZER Erna	82 ans
07/06/2003	ADOLFF Sophie	87 ans
13/06/2003	LOSSEL Charlotte	80 ans
01/07/2003	SCHLICK Emilie	91 ans
09/07/2003	HUMMEL Claire	87 ans
14/07/2003	GANSTER Louise	81 ans
19/07/2003	BREGEARD Simone	81 ans
10/08/2003	HELD Joseph	85 ans
14/08/2003	ERBS Odile	81 ans
26/08/2003	GRAESBECK Line	80 ans
27/08/2003	FICHTER Marguerite	84 ans
07/09/2003	BIEBER Marthe	86 ans
11/09/2003	KISTER Marguerite	83 ans
29/09/2003	GIMBEL Marie	93 ans
29/09/2003	KISTER Louise	83 ans



INFOS PRATIQUES

Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi	de 10 à 12 heures
Mercredi	de 10 à 12 heures
Vendredi	de 17 à 19 heures (avec permanence Maire ou Adjoint(s))

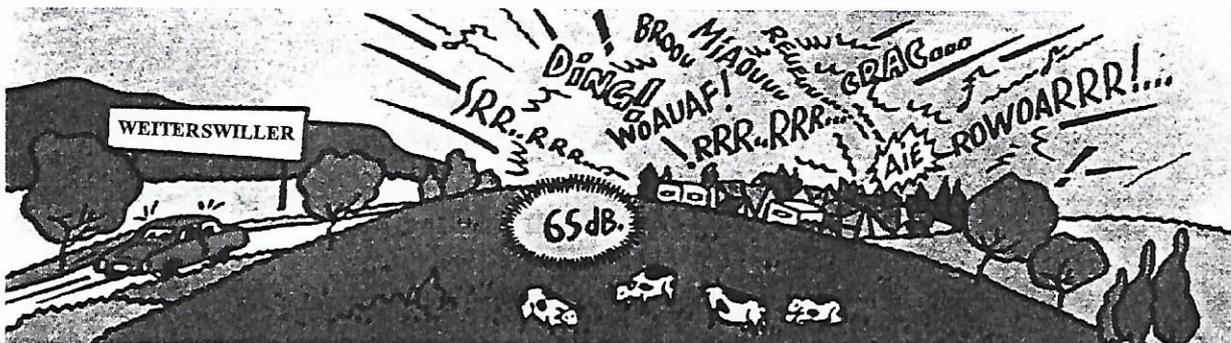
Nous vous prions de ne venir que durant les heures d'ouverture au public pour régler vos démarches administratives.

Arrêté municipal

Nuisances sonores

Un arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits de voisinage a été pris le 12 mai 1998. Cet arrêté a été pris dans le but d'améliorer la qualité des relations de voisinage. Il stipule notamment à l'article 4 : *les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par les particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours et horaires suivants :*

*Lundi à vendredi de 7h à 20h
Samedi de 7h à 19h
A l'exception des jours fériés.*



Sources : CRAMAM / CRES

Dans tous les cas, faites prévaloir les règles de bon sens et de convivialité afin de préserver une qualité de vie acceptable pour chacun.

Bibliothèque



Horaires d'ouverture

Les mardis de 20h à 21h, les mercredis pairs de 14h à 15h.
En juillet et août, la bibliothèque n'ouvrira que les mardis soirs.

Nouvelles du "POINT LECTURE"

Du nouveau dans l'équipe

M. Reichert n'est plus bénévole et l'équipe le remercie pour le travail qu'il a accompli. Mme Hansmann Marie-Josée a rejoint notre Point-Lecture et prête main forte à notre équipe qui est à nouveau composée de 3 bénévoles. Vous aussi, vous pouvez nous rejoindre si le cœur vous en dit.

Infos

L'ouverture publique du premier samedi du mois a été supprimée du fait de l'absence de lecteurs.

Le sondage proposé et réalisé en automne dernier n'a pas été concluant, seulement 4 réponses!

Un grand merci aux généreux donateurs de livres qui se reconnaîtront et qui ont contribué à l'enrichissement de nos étagères au cours des derniers mois.

Animations

La bibliothèque poursuit ses animations. Jusqu'au 11 avril, découvrez l'exposition du Père Castor.

Le mercredi 30 avril à 15H, rendez-vous avec



« le lapin loucheur et bébé chouette »



Avis aux lecteurs

Le renouvellement des livres sur Sarre-Union est prévu pour la mi-mai. Si des thèmes ou auteurs spécifiques vous intéressent, prière de nous les communiquer lors des permanences.

Petit rappel

La cotisation étant supprimée depuis 2 ans déjà, les inscriptions sont gratuites pour tous.

Alors n'hésitez pas ! Inscrivez vous ! Il n'y a pas de limite d'âge.

A tous bonne lecture !!

Les bénévoles

Martine, Nadine et Marie-Josée.

Vaccination

Une séance de vaccination anti-tétanique et anti-poliomyélitique aura lieu à la mairie
lundi le 28 avril 2003 à 18h30

Les adultes désirant se faire vacciner (premières injections ou rappel) peuvent s'inscrire
à la mairie.

Ouverture du dépôt de matériaux

Le dépôt de matériaux est ouvert chaque 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h. Peuvent y être
déposés :

- les matériaux neutres (gravats, terre...)
- les incinérables (végétaux, bois...)

Pour une importante quantité de gravats, prévenir 4-5 jours à l'avance à la mairie.

Les containers (papier, verre, plastique) sont vidés toutes les 2 semaines. **Prière de ne rien
poser à côté.**

Par ailleurs, nous vous rappelons ci-dessous les horaires d'ouverture de la déchetterie
d'Ingwiller :



*Lundi et samedi de 8h00-12h00 et 14h00-19h00
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00-19h00*

**Dans le souci du respect de l'environnement
ne jetez pas vos déchets dans la nature !**



La Poste d'Ingwiller

21, rue de la Gare
67340 INGWILLER

Renseignement : 03 88 89 19 80

A compter du 7 avril 2003, les nouveaux horaires d'ouverture au bureau de
poste d'Ingwiller seront :

du lundi au vendredi
de 8h15 à 11h30 et de 14h à 17h
le samedi
de 8h15 à 11h30



Dernière levée du courrier :
du lundi au vendredi à 16h30
le samedi à 11h30

POUR LA PETITE HISTOIRE...

Le carrefour du " Zollstock "

Parmi les nombreux lieux-dits situés sur le ban communal de Weiterswiler, le " Zollstock " (du german Zoll : douane, Stock : arrêt) à tout à la fois un caractère et une importance particulière dans l'Histoire de notre commune.

Ce lieu correspond actuellement au carrefour situé au centre du village sur la rue principale. Il marque le point de départ de la rue du Marais (côté nord) et de la rue des Roses (côté sud).

À l'époque romaine, le Zollstock était un point de frontière important entre le territoire celte à l'ouest et le territoire german à l'est.

Témoin de pistes fort anciennes situées entre forêts vosgiennes et falaises gréseuses, le croisement du Zollstock donnait lieu à des marchés de frontières. Là, s'échangeaient entre populations vosgiennes et celles de la plaine les produits de leur travail.

Plus tard, durant une grande partie du Moyen-Âge, cet endroit, situé sur la route du sel, a marqué une sorte de barrière douanière où marchands et colporteurs payaient leurs droits de passage.

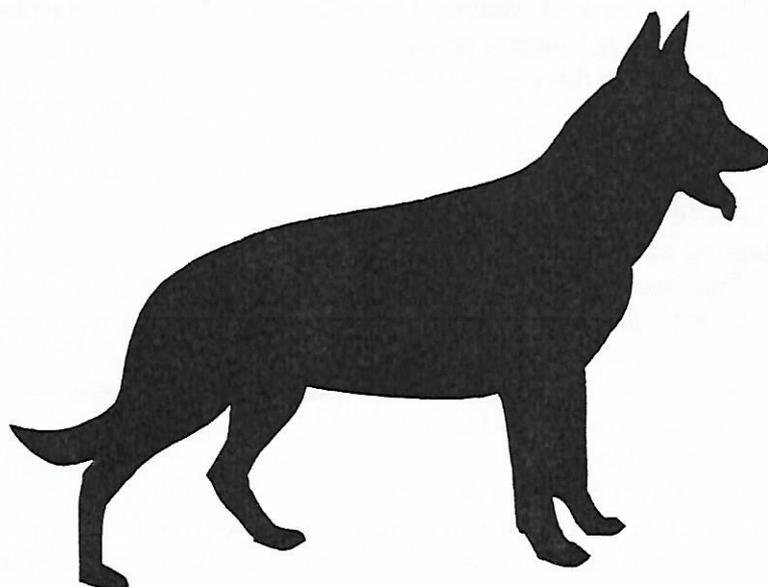
De nombreuses légendes rapportent l'existence en ce lieu, d'une mystérieuse auberge (" der Schwarzen-Tempel ") où le voyageur n'était pas toujours bien accueilli.

A cet endroit, sévissait un grand chien noir (" der Schwarze Hund "). Chien noir que l'on retrouve dans un certain nombre de légendes du pays, tantôt démon, tantôt protecteur.

Curieusement, la rue du Marais, avant d'être rebaptisée, s'appelait d'" Hunds-Gass".

Aujourd'hui encore, l'on peut y rencontrer quelques fois des chiens errants. Sans doute, cherchent-ils à renifler les traces d'un lointain ancêtre au passé douteux...

Sources : S.H.A.S.E. Edition 76





LA MALADIE DE LYME

La maladie de Lyme est une maladie bactérienne qui se contracte essentiellement en forêt, et qui est due à une bactérie (*BORRELIA BURGDORFERI*) transmise à la suite d'une piqûre de tique.

Lors de la piqûre (indolore), la tique reste logée dans votre épiderme. Il est important de retirer la tique dans sa totalité et dans les plus brefs délais, car le risque de transmission de la maladie augmente avec le temps de fixation. N'oubliez pas de désinfecter la plaie après le retrait total de la tique et de surveiller dans les jours qui suivent la zone de piqûre.

S'il y a apparition d'une rougeur, consultez votre médecin. La rougeur est dans la plupart des cas, l'un des premiers symptômes de la maladie survient en règle générale entre 2 et 32 jours après la morsure de tique.

Cette rougeur en général est indolore et ne provoque aucune démangeaison. Parfois une sensation de chaleur est cependant ressentie localement. Elle s'accompagne parfois de fièvre, de maux de tête ou de ganglions. La rougeur disparaît spontanément en quelques semaines.

Il est important de faire le diagnostic dès ce stade car les traitements antibiotiques sont alors très efficaces, et permettent une guérison rapide.

En l'absence de traitement adéquat, la maladie évolue alors vers la seconde phase de la maladie de Lyme, qui se caractérise par des complications neurologiques, des manifestations articulaires semblables à des douleurs rhumatismales ou musculaires et plus exceptionnellement par des symptômes cardiaques, ophtalmologiques, etc....

La troisième phase se caractérise quant à elle par de graves poussées d'arthrite, des atteintes chroniques du système nerveux ou des lésions de la peau.

Tous ces signes peuvent survenir dans les mois ou les années qui suivent la morsure initiale.

En présence de ces différents symptômes, il faut ainsi penser à la maladie de Lyme même si la morsure est ancienne ou passée inaperçue.

(Sources URCAM ALSACE / M.S.A.)

BIENTOT LES VACANCES, COMMENT BIEN PROFITER DU SOLEIL.

LE SOLEIL EST BON POUR VOTRE SANTE PHYSIQUE ET MENTALE.
L'EXCES DE SOLEIL EST MAUVAIS POUR VOTRE PEAU ET VOS YEUX

Une certaine quantité de soleil est indispensable pour maintenir votre organisme en bonne santé et vous donner tonus et vitalité. Cependant, la quantité de rayons ultraviolets (U.V.) requise pour assurer le bien-être de votre corps est faible.

Il faut éviter l'excès de soleil, car il entraîne des dommages pour la peau et pour les yeux.

Quelques conseils:

- Evitez le soleil de "midi" (entre 12 et 16 heures).
- Recherchez l'ombre, sous les arbres ou autres abris.
- Les vêtements, tant qu'ils ne sont pas mouillés, tels que les tee-shirts, les chemises à manches longues et les chapeaux sont de bons écrans solaires, de même que les lunettes de soleil de bonne qualité.
- Utilisez un écran solaire à large spectre, ayant un indice de protection élevé, pour vous protéger contre les deux catégories principales de rayonnements ultraviolets:
 - * les UVA peuvent produire des lésions cutanées,
 - * les UVB sont essentiellement responsables des coups de soleil.

Il faut renouveler fréquemment l'application d'écrans solaires, surtout après le bain. Ce n'est pas parce que votre famille et vous-même avez mis de la crème solaire que vous devez rester plus longtemps au soleil.

Les crèmes auto-bronzantes sans filtre n'offrent aucune protection contre les ultraviolets.

(Sources : Ministère du Travail et des Affaires Sociales)

Calendrier des manifestations 2003 à venir

- Dimanche 20 avril** : Concours de pêche à l'étang d'Obersoultzbach par l'APP Obersoultzbach-Weiterswiller
Lundi 21 avril : Pêche libre à l'étang d'Obersoultzbach par l'APP Obersoultzbach-Weiterswiller
Dimanche 11 mai : Kermesse de la paroisse protestante à Weiterswiller
Samedi 7 au lundi 9 juin : Kuckucksmessti organisé par le Groupement Sportif et Culturel
Samedi 21 juin : Fête de la musique organisée par la MJC
Dimanche 29 juin : Tournoi sixte organisée par l'Association Sportive Weiterswiller
Dimanche 12 juillet : Fête d'été des sapeurs-pompiers et Feu de la Saint Jean
Samedi 2 & dimanche 3 août : Tournoi de basket organisé par le Basket-Club St Michel
Samedi 9, Dimanche 10, vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 août : Spectacle théâtral "Nuits d'Eté de Weiterswiller " organisé par la MJC
Vendredi 15 août : 14^{ème} marche populaire IVV organisée par l'Association Sportive Weiterswiller
Dimanche 24 août : Brocante organisée par l'association des Amis de l'Orgue Rohrer
Samedi 6 septembre : Bal avec les Silver's organisé par le Groupement Sportif et Culturel
Vendredi 31 octobre : Fête Halloween organisée par la MJC

Numéros utiles

Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Centre Anti-poisons	03.88.37.37.37
SOS Mains	03.88.67.44.01
Mairie	03.88.89.47.50
Salle polyvalente	03.88.89.26.36
Location salle polyvalente et salle de Gym	
M. ENGEL Jacky.....	03.88.89.69.81
Location MJC	
M. BIEBER Robert	03.88.89.20.79
Chef de corps des sapeurs-pompiers	
(M. WOELTZ Michel)	03.88.89.54.67

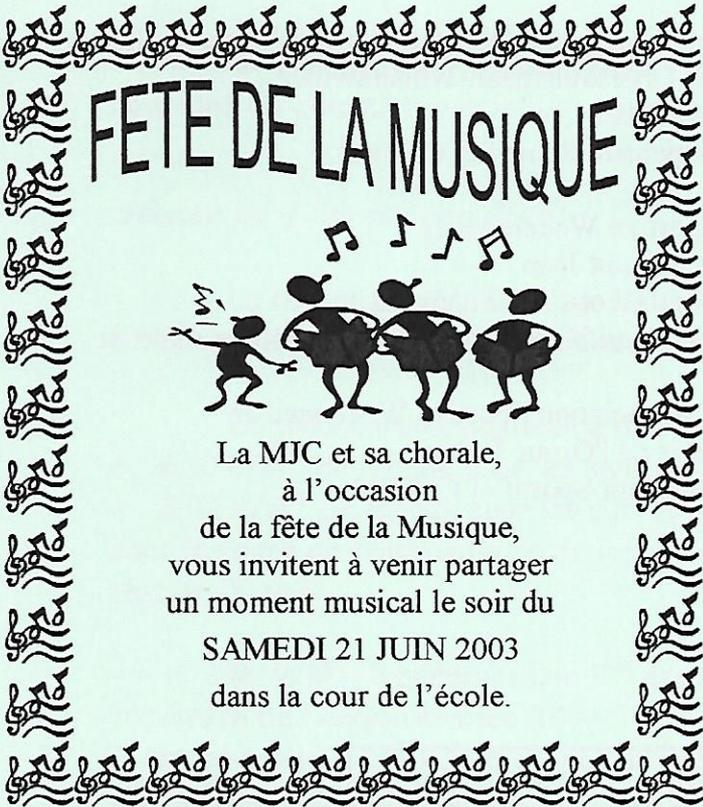
Directeur de publication : Raymond KISTER

Comité de rédaction :

Jean-Pierre HAMM / Christophe MAGNUS / Thierry WEINLING / Daniel WEISS

Imprimé par nos soins.

Dépôt légal et numéro ISSN en cours.



FETE DE LA MUSIQUE



La MJC et sa chorale,
à l'occasion
de la fête de la Musique,
vous invitent à venir partager
un moment musical le soir du

SAMEDI 21 JUIN 2003

dans la cour de l'école.

Weiterswiller Nuits d'été

La MJC de Weiterswiller
avec le concours de
Patrick BARBELIN, metteur en scène,
organise

SPECTACLE ITINERANT

VISITE HISTORIQUE

les 9, 10, 15, 16 et 17 août 2003

Nous recherchons techniciens, régisseurs, musiciens,
choristes, acteurs... toutes personnes jeunes ou
moins jeunes désirant prendre une part active à cette
manifestation.

REPETITION COMEDIENS

1^{ère} séance 30 avril 2003

18h à 19h : enfants / 20h : adolescents et adultes

L'Association des Amis de l'Orgue Rohrer
vous invite à un tenir un stand

le dimanche 24 août 2003

au

MARCHE AUX PUCES

de WEITERSWILLER

Information auprès de Mme Germaine HAMM

Tél. 03.88.89.46.07